

BTS Techniques et Services en Matériels Agricoles (TSMA)



Maintenance (véhicules - matériels - équipements) | BTS

CODE RNCP n° 38191

Certifié par Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Date de publication : 24/10/2023

Fiche formation mise à jour le 9 janvier 2024

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées à l'apprenti(e).

Présentation

Lieu(x) de formation

Ufa Marcel Barbanceys - Neuvic

Métiers

- Responsable d'atelier, chef d'atelier
- Chef d'équipe
- Technicien après-vente
- Conseiller technique pour un constructeur
- Conseiller ou expert auprès d'organismes indépendants (métiers émergents)

Objectifs de la formation

Le titulaire de ce diplôme est capable d'identifier les besoins en matériel des exploitants agricoles pour améliorer les rendements et la qualité de la production. Il est chargé de la gestion des matériels : leur mise à disposition, leur adaptation aux innovations technologiques et réglementaires.

À cela s'ajoutent les activités de service et de conseils auprès d'une clientèle aux besoins spécifiques. Il peut ainsi analyser des problèmes de stockage, de transformation ou de transport des produits et y apporter les solutions adéquates. Ses activités intègrent notamment la relation avec les constructeurs de matériels agricoles.

Il intervient dans des entreprises de construction, des entreprises de maintenance et d'après-vente du machinisme et des matériels agricoles. Il occupe des postes de responsable ou de chef d'atelier, de chef d'équipe, de technicien après-vente, de conseiller technique pour un constructeur, de conseiller ou expert auprès d'organismes indépendants (métiers émergents).

Contenu de la formation

Domaine Général

- Culture générale et expression
- Anglais
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques appliquées
- Analyse juridique, économique et managériale

Domaine Professionnel

- Analyse agro-technique
- Diagnostic, mise en œuvre
- Activités en milieu professionnel
- Projet

Poursuite d'études

- Licence professionnelle
- CQP chez les constructeurs, distributeurs

Infos pratiques

Pré-requis

Après un Bac

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler
- Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap

Délais d'accès, durée et modalité de formation

- Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Durée : 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat – (675 h/an en centre de formation).
- Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise – Formation proposée en mixité

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

Présentiel

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de Formation (CCF)